REPUBLIQUE FRANÇAISE | **DEPARTEMENT DE L'YONNE**

Elections législatives du 5 mars 1967

Electrices, Electeurs de la circonscription d'Auxerre,

Maire d'une commune de la Puisaye, marié dans une famille de l'Yonne à une institutrice de l'enseignement public, père de cinq enfants, je me présente à vos suffrages comme candidat de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste.



Louis PÉRILLIER
Candidat

Au cours d'une longue carrière qui m'a amené à occuper tous les grades de l'administration préfectorale, je crois avoir acquis une large expérience des problèmes administratifs, économiques et sociaux. Je serais heureux de mettre cette expérience au service d'une population qui a besoin d'être défendue.

La Fédération, dont le président est François Mitterrand, est le fruit du regroupement de trois familles politiques : le parti socialiste S.F.I.O., le parti radical, la Convention des Institutions républicaines, qui réunit elle-même des clubs et des citoyens engagés dans le combat républicain de François Mitterrand. La Fédération représente un effort d'union et de simplification de la vie politique par la diminution du nombre des partis. Nous croyons que cet effort répond au vœu de l'opinion.

Le **programme** de la Fédération est le résultat d'études approfondies et de confrontations démocratiques, dont nous mentionnons ici les dispositions principales :

— Elimination du **pouvoir personnel.** Un peuple majeur, héritier d'une vieille civilisation, ne peut, sans manquer à sa dignité, s'abandonner entre les mains d'un homme, lui confier son destin et celui de ses enfants. En outre, de Gaulle n'est pas éternel. Son règne touche à sa fin. Pensons à la suite.

— Pour assurer la **stabilité politique** : un contrat de majorité entre le gouvernement et l'Assemblée sera établi pour la durée de la législature, avec retour devant les électeurs en cas de vote de censure.

— **Droit des citoyens à l'information** libre et indépendante.



Gérard VÉE
Remplaçant éventuel

— **Renonciation à la force de frappe.**
Signature du Traité de Moscou sur la cessation des essais nucléaires.
Participation de la France à la Conférence du désarmement.

— Organisation de la **sécurité collective** et règlement des conflits par l'arbitrage.

— Construction d'une **Europe démocratique,** les Etats-Unis d'Europe, à forme fédérale.

— **Une politique hardiment sociale** (rémunérations, retraites, conditions et protection du travail) définie dans un dialogue confiant avec les organisations syndicales.

— **Droit au travail.** Plein emploi.
Suppression des zones de salaires.

— Une politique d'**investissements** au service de l'**expansion économique.** Développement des équipements collectifs. **Planification** démocratique. **Nationalisation des industries d'armement.**

— **Priorité des priorités à l'éducation nationale et à la formation professionnelle,** sans laquelle la réforme de l'enseignement est inopérante.

— **Revalorisation de la fonction enseignante.**
Equipements sportifs et sociaux-culturels.
Développement des **constructions scolaires,** notamment pour les écoles maternelles et l'enseignement technique.
Augmentation des **bourses et allocations d'études** et des crédits pour les inadaptés. Maintien des C.E.G.
Gratuité réelle de l'enseignement et égalité des chances. Gratuité des transports scolaires.

— **Abaissement de la majorité civile et civique à 18 ans.**

— Construction de **600.000 logements** par an, dont 350.000 **logements sociaux.** Allocation-logement.

— **Promotion de la femme. Planning familial.**

— **Pour les anciens combattants et victimes de la guerre :** respect du rapport constant et des promesses solennelles.

— Le **droit à la santé** exige la modernisation du secteur hospitalier avec des salaires décents pour le personnel.

— Aide effective aux **personnes âgées.** Retraite à 60 ans. Relèvement à 25.000 AF par mois de la pension des vieillards économiquement faibles.

— Pour les **rapatriés :** indemnisation des biens spoliés. Amnistie totale.

— Abaissement de la durée du **service militaire** à 12 mois, puis à 8 mois.

— **Agriculture :** Aide à la modernisation et à la coopération. Création de sociétés foncières pour l'achat de terres et leur mise à la disposition des agriculteurs, avec des loyers raisonnables et des baux de longue durée. Attribution à 60 ans de l'indemnité viagère de départ. Droits accrus pour les organisations syndicales et professionnelles dans la gestion des organismes chargés d'élaborer les réformes de structure. Etude d'une indexation des prix au plan européen dans le Marché commun.

— **Fiscalité : Simplification du régime des impositions,** taxation des plus values, relèvement des abattements à la base et aménagement des barèmes des tranches de l'impôt sur le revenu.

Détaxation des produits de consommation courante.

Révision et **simplification,** en accord avec les professions, des charges fiscales qui pèsent sur le **commerce,** la **petite industrie** et **l'artisanat.**

Réforme profonde des finances communales par l'attribution de ressources propres aux communes.

— **Organisation des transports départementaux,** basée sur la notion de service public, subventionnée par le département.

— Développement du **tourisme** sous toutes ses formes.

— Accélération de la réalisation des **adductions d'eau** et lutte contre la **pollution,** etc.

Nous nous appliquerons enfin à provoquer la renaissance de l'**esprit civique** étouffé par huit ans d'intoxication, à réhabiliter les élus, à faire participer les citoyens à la vie publique.

⁂

Ceux qui vous font un tableau euphorique de la condition des Français sous le régime gaulliste oublient de vous dire que les salariés les plus modestes ont fait les frais d'une expansion qui a surtout profité aux classes les plus aisées. Ils omettent de vous parler du retard que la France a pris sur ses voisins dans des domaines tels que le logement, les autoroutes, le téléphone, l'adduction d'eau, parce que le tiers du budget est consacré à des dépenses improductives.

⁂

Si vous m'accordez votre confiance, je remplirai ma mission en demeurant en rapports étroits avec les organisations professionnelles, les élus, les maires qui pourront faire appel à ma connaissance des affaires communales et, bien entendu, avec la population.

Une pratique prolongée de la vie publique m'a appris toute l'importance des contacts humains. Ceux qui me connaissent savent que je suis un homme simple qui n'a jamais été grisé par les honneurs.

Sans doute éprouvez-vous, après certaines déceptions, le désir d'être représentés par un homme sérieux qui s'intéressera de près à vos problèmes.

Mon suppléant Gérard VÉE, ancien député, conseiller général, est bien connu de vous. Vous savez le dévouement dont il a fait preuve, l'action qu'il a menée avec persévérance au service de cette région. C'est dans le même esprit réaliste et constructif que nous nous attacherons ensemble à la solution des questions économiques et sociales dont dépend le niveau de vie des populations.

Louis PÉRILLIER

Maire de Ronchères (Yonne) — Docteur en droit
Ancien préfet — Ancien résident général de France en Tunisie
Ancien conseiller maître de la Cour des comptes
Commandeur de la Légion d'Honneur — Croix de guerre 1939-1945

candidat de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste pour la circonscription d'Auxerre

---

Remplaçant éventuel :

Gérard VÉE

Ancien député — Conseiller général de Saint-Sauveur


AUXERRE. - IMP. L'UNIVERSELLE

Vu: le candidat.